



AMBASSADE DE SUISSE  
À CUBA

LA HAVANE, le 21 juin 1971  
Apartado 3328  
Tél. 2-6452  
Télégr. AMBASUISSE

*GEICK*  
*BRE*  
*copie au CR*  
*les 24.6.71.*  
*h*

Réf.: 820.0. - SM/jd

CONFIDENTIEL

Monsieur l'Ambassadeur  
Ernesto Thalmann  
Secrétaire général du  
Département politique fédéral  
3003 Berne *k.*

ca	GEBREIN			c/a
Date	24.6.71	28.6.71		24
Via	g	g		g
<b>24. Juni 1971</b>				
<i>p.B. 24. Jun. 71</i>				

Intérêts américains

Monsieur le Secrétaire général,

J'essaie d'imaginer ce qui a pu se passer à Berne. Mon 1918 IE a-t-il été mal compris ? Peut-être, dans le feu de l'action, n'ai-je pas pris suffisamment de précautions rédactionnelles.

Mais votre réponse du 17 juin, si on doit la prendre au pied de la lettre est plutôt décourageante. Dois-je en conclure que non seulement vous exigez que les instructions du Département soient suivies, ce qui paraît élémentaire, - et elles l'ont été dans chaque cas - mais qu'en plus vous nous refusez le droit de discuter ? Je vois mal comment on peut faire un travail utile s'il n'y a pas un dialogue entre la Centrale et les missions à l'étranger.

Que la décision appartienne en définitive à la Centrale, cela est bien clair. Mais il est tout aussi évident que votre mission à La Havane a le devoir de vous rapporter les faits comme elle les voit. Ce qui me préoccupe dans l'attitude du Département, c'est qu'on paraît se contenter d'assurer un

*Das föderale  
16. Juni malchüss  
werden von Herrn Cramer  
aufgeschlüsselt. Damit  
in Havana muss  
Beurteilung. Je vor der  
Ankunft in Bern  
einbart werden.  
25-6-71*

*Je*



- 2 -

service de boîte aux lettres, alors que, sans sortir des limites de la discrétion, nous pourrions essayer d'aider un peu mieux.

A-t-on déjà oublié les incidents de 1970 et les menaces très précises proférées à l'époque par Fidel Castro (voir Granma hebdomadaire en français du 31 mai 1970). La plupart de mes collègues se sont étonnés que cette fois-ci il n'y ait pas eu ou pas encore eu de manifestation devant le Malecón. Vous savez aussi bien que moi que de bonnes relations bilatérales entre Cuba et la Suisse sont une condition primordiale pour que nous puissions représenter utilement les intérêts américains. Mais vous savez aussi (nous l'avons vécu dans d'autres pays, par exemple en Egypte) qu'il y a des moments où inmanquablement les intérêts étrangers finissent par avoir leur influence sur les relations bilatérales. Et pour l'éviter, il n'y a à mon avis qu'une politique : celle qui consiste à faire de la représentation des intérêts étrangers non un instrument de lutte épistolaire entre deux pays, mais au contraire un outil constructif qui puisse servir les deux parties en évitant de rendre les tensions plus aiguës et en préparant le terrain à une solution amiable.

Notez que pour moi, ce que vous me demandez, est la solution la plus facile. J'ai un service des Intérêts étrangers très bien dirigé. Je n'ai qu'à le laisser travailler. Est-ce vraiment pour cela qu'on m'a envoyé ici ? Pour faire acte de présence ?

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :

J. Masnata